

TERRITOIRES DEMONSTRATEURS

Adapter nos territoires du Massif du Jura : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

Aménager autrement

GTJ ENJ : Projet la Halte

Commune des Hauts de Bienne : L'échappée Bienne

Commune des Hauts de Bienne : Des paysages ouverts

Communauté de communes de Bugey Sud : Développement des mobilités du quotidien

Commune de Frambouhans : une aire pédagogique terrestre

S'adapter avec les autres (externe au Massif) : accompagner les mutations de nos interactions économiques et démographiques

Concilier sport, nature et exemplarité : mesurer les incidences et impacts des activités

PNR Haut Jura : Définition d'une méthodologie et d'un indicateur afin de qualifier et quantifier la fréquentation des sites naturels touristiques

PNR Doubs Horloger : organiser des manifestations éco-responsable

CPIE Haut Jura et Haut Doubs : guide l'éco-voyageur

S'adapter avec les autres (externe au Massif) : accompagner les mutations de nos interactions économiques et démographiques

Diversifier les activités touristiques

Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon : les aventures Fankarstiques

Département de l'AIN : la Forestière

Le Jardin des Plans d'Hotonnes

Les Mad Jacques

Adapter nos territoires du Massif du Jura : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

Transformer le cadre de vie

Commune de Liebvillers : un espace intergénérationnel.

Département du Jura : restauration du « Lac et marais de Viremont »

Association Moutain Wilderness : retrait des encombrants sur le Massif du Jura

Communauté de communes Val de Morteau : valorisation des déchets

S'adapter avec les autres (externe au Massif) : accompagner les mutations de nos interactions économiques et démographiques

Produire autrement

GAEC la Ferme du Sonnard : installation d'un élevage de brebis laitières sur la commune de Lajoux

La Fruitière Forestière

Franche Comté Nature Environnement : une filière Végétal Local

Le Domaine « les Pieds sur Terre » - Valentin Morel viticulteur à Poligny 39

Maison Noeufcoeur à Aranc. Apiculteur Confiseur : une passion, un métier.

La Ferme du Rondeau Lavans les Vuillafans (25)

L'atelier sauvage de Landresse (25)

IGP Tournerie Tabletterie Massif du Jura

La Ferme aux Œufs bleus (39) : Ferme pédagogique, élevage et vente, formation.

Des expériences venues d'ailleurs

Transformer le cadre de vie

Projet MED-Foreste Prévention des risques d'incendies

Le parc d'activités Massy-Europe : Un parc d'activités de haute qualité

Saint Brieux : redynamiser le commerce en contre ville et rénover les espaces publics

Produire autrement

La Flotte : fabriquer des vêtements en recyclant le plastique

En Cours

Adapter nos territoires du Massif du Jura : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

Aménager autrement :



La HALTE : Bivouacs, Cabanes et Convivialité projet ENJ GTJ

Le slow tourisme, activité écoresponsable par nature est une ambition partagée, innovante et collaborative. C'est dans cet esprit que s'inscrit le projet « La Halte », lequel vise à développer une identité singulière du Massif tout en valorisant l'esprit nordique et la ressource forestière dans une logique d'adaptation de l'offre en hébergement touristique aux activités out door et toutes saisons.

C'est aussi un projet co-construit par deux structures : Espaces Nordiques Jurassiens et Grandes Traversées du Jura, au service de l'aménagement du territoire.

Un projet initié par 2 associations complémentaires et structurantes pour le Massif du Jura

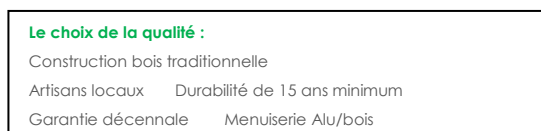


Les Objectifs :



Des principes :

Le choix de l'éco-conception



Une nouvelle offre
touristique pour les
Montagnes du Jura

Des abris multi-usages
ouverts à tous



LOCAL
ECO-RESPONSABLE
DURABLE
4 SAISONS



Une identité
architecturale
Massif du Jura



Les communes démonstratrices : Foncine le Haut, Val de Morteau, Cuvéry, La grange Raguin, Les Moussières, Sur Lyand ...et bientôt : La Combe St Pierre, Métabief Lac de Morond, Pontarlier Le Paradis, La Petite échelle, Haut de Bienne, Terre Ronde.

Aménager autrement

Commune des Hauts de Bienne : lorsque le développement durable devient un vecteur d'attractivité pour le territoire.

La municipalité des Hauts de Bienne a engagé **une dynamique forte pour améliorer son attractivité** sur tous les plans : résidentielle, économique, commerciale, touristique, etc. **en valorisant le cadre de vie**, pour que Morez soit connue et reconnue comme « une ville où il fait bon vivre ».

Cette démarche de revitalisation du bourg-centre est **également motivée par la volonté de préserver et valoriser un environnement de qualité**, et de s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable.

Une étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Besançon (AUDAB) a permis d'étudier l'attractivité de la ville, sa stratégie de développement. Puis, une **convention de revitalisation des Centres-Bourgs a été signée avec la région en avril 2019**.

Une manager de commerces de centre-ville et **une chargée de mission "Petites Villes de Demain" ont été embauchées** avec l'aide de l'Etat en 2021 et **une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** a été élaborée afin de **proposer un programme d'actions articulées autour de six axes prioritaires** :

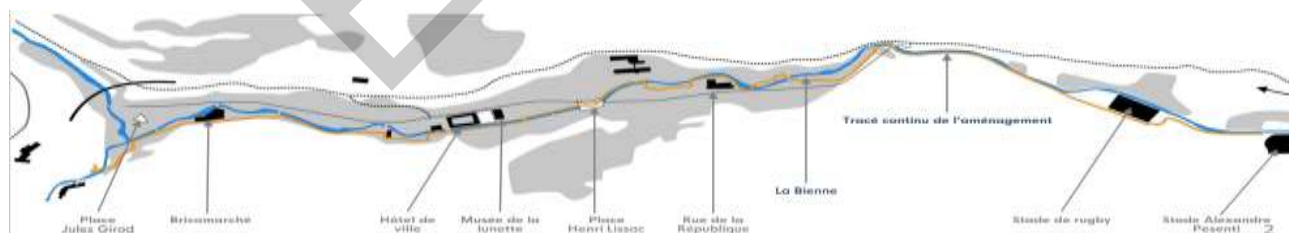
- l'amélioration de la qualité de l'habitat,
- le renforcement de l'attractivité économique et commerciale du centre-ville,
- la facilitation des déplacements avec l'intégration de mobilités alternatives à l'échelle intercommunale,
- la valorisation de notre patrimoine paysager et des espaces publics,
- l'amélioration des équipements et des services publics de proximité,
- la valorisation de l'identité du territoire.

En tant que partie intégrante du plan de relance, le programme « Petites Villes de demain » bénéficie de la mobilisation de plusieurs ministères et de partenaires financeurs dont le commissariat du Massif du Jura. Des investissements à hauteur de 30 millions d'Euros pour les 10 prochaines années ont pu être mobilisés pour développer le programme d'actions dont :

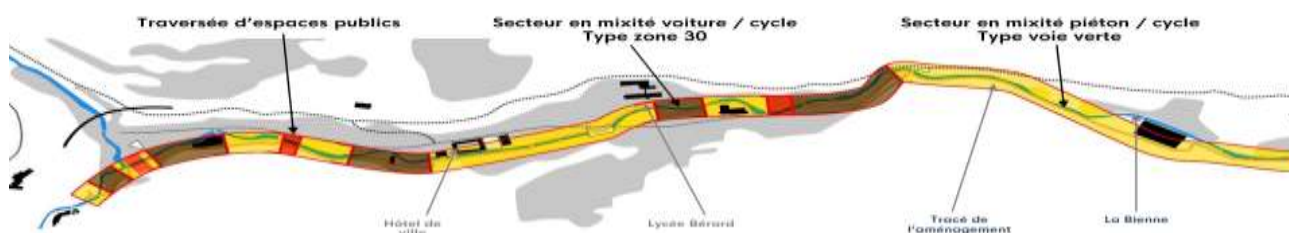
L'échappée Bienne :

Le projet de réaménagement urbain vise à créer une continuité en modes doux entre les divers espaces publics qui constituent la ville, mais aussi de se réapproprier la rivière « Bienne ».

Des travaux de restauration des continuités écologiques et sédimentaires permettent de renaturer la rivière, restaurer la biodiversité, de sécuriser les crues mais aussi de favoriser la fraîcheur au centre du village (température de l'eau de la rivière a été améliorée, et des îlots de fraîcheur pour les habitants ont ainsi été créés)



Des modes doux continus :



Un tracé continu en modes doux avec des aménagements spécifiques (passerelles, pont, écluses, revêtement, sens de circulation, rack vélos...) est proposé aux habitants.

Des usages partagés : running, vélo, promenade....



Les espaces publics repensés : 3 secteurs publics sont revisités ou créés : promenades, jardins, place...

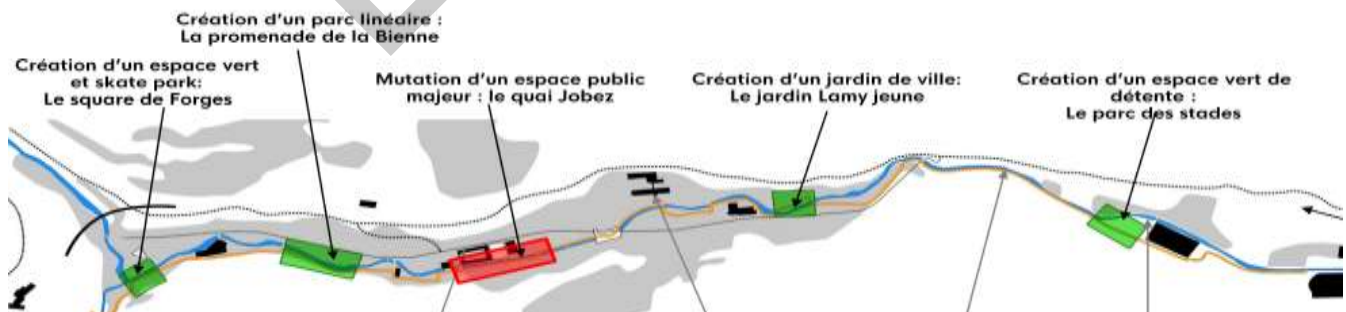


Etat actuel

Etat projeté



De nombreux espaces de loisirs et contemplations ont été aménagés.



En parallèle, afin de maintenir les paysages ouverts et augmenter l'attrait touristique, la commune des Hauts de Bienne a fait le choix de recourir à un troupeau de chèvres. L'installation de ces loges constitue une attraction touristique, une aide au maintien de paysages ouverts et une action volontaire en faveur de la biodiversité.

Aménager autrement

Commune des Hauts de Bienne : Maintenir des paysages ouverts avec des auxiliaires particulières !

La municipalité des Hauts de Bienne est en fonds de vallée avec des coteaux très escarpés à entretenir. Suite une importante fermeture des paysages, la ville de Morez **a engagé en 2010 une réflexion globale sur les dégagements paysagers dans un cadre de fortes déprises agricoles**. En 2017/2018, un diagnostic pastoral a été réalisé avec la chambre d'agriculture, lequel a confirmé un potentiel fourrager et la possibilité de valoriser certaines espèces animales sur ces coteaux escarpés. C'est ainsi qu'à germé l'idée **d'installer un troupeau communal d'ovins et caprins afin de maintenir ouverts les paysages**. Une loge hivernale et 4 logettes en bois, avec des parcs mobiles ont ainsi été installées. Afin de limiter les coûts et les émissions carbonees liées aux déplacements, ces réalisations ont été faites avec le bois et les services techniques de la commune grâce à un soutien de l'Etat via le FNADT Massif et le programme avenir Montagne.

Le troupeau, initialement constitué de vingt chèvres venues de Foncine-le-Haut, compte aujourd'hui plus de **soixante-douze bêtes. Lesquelles arrivent à entretenir de manière très écologique plus de 40 hectares de pâturage**, dans le cadre d'une démarche de développement durable. Outre ces « salariés d'un genre nouveau », un poste de chevrier a été initié dans les emplois communaux.



Si **cette vertueuse initiative permet l'entretien des paysages**, elle **constitue également une attraction pour la population locale et les touristes**. En outre, il est prévu **d'exploiter les produits dérivés** tel le lait. La venue d'autres espèces est également envisagée.

Aménager autrement

Communauté de communes de Bugey Sud : Développement des mobilités du quotidien avec la mise en place d'une location longue durée de Vélo à Assistance électrique (VAE).

Dans le **cadre de son Schéma Directeur des Mobilités Actives**, la communauté de communes Bugey Sud a choisi de proposer, à compter du 2 mars 2020, un **service de location de vélos à assistance électrique** réservé aux habitants du territoire de Bugey Sud et aux personnes qui y travaillent. L'idée étant de tester une nouvelle pratique de déplacement pour limiter l'utilisation de la voiture individuelle, que ce soit pour se rendre à son travail, aller faire ses courses ou pour ses autres trajets du quotidien.

Afin de bénéficier de ce service, les personnes intéressées étaient invitées à faire une demande de réservation, via un formulaire de réservation en ligne sur le site Internet : www.ccbugeysud.com.



Ce service de location longue durée de vélos à assistance électrique, destiné aux résidents du territoire, en tant qu'alternative aux déplacements en voiture pour leurs trajets quotidiens, a été mis en place et géré par la communauté de communes Bugey-Sud alors que la prise en main et maintenance étaient confiées à un prestataire. Ce service de location longue durée offre la possibilité de louer un Vélo à Assistance Electrique (classique ou rallongé) pour une durée de 3 ou 6 mois pour 90 € par trimestre soit 30 € par mois (contre 40€ en début de programme). De plus, si l'utilisateur utilise le vélo dans le cadre de ses trajets domicile-travail, il a la possibilité de se faire rembourser une partie de la location par son employeur (50% dans le privé / 75% dans le public).

Le succès rencontré fut tel, que très vite, le nombre de VAE a été multiplié et le parc a été nouvellement enrichi de deux vélos cargo afin de permettre aux familles de circuler.

Cette action s'inscrit dans un écosystème vélo pensé et porté par la communauté de communes, car outre l'achat et la location de VAE, **d'autres services sont déployés** :

- Bourse aux vélos
- Ateliers vélo participatifs (entretien, réparation), Café vélo associatif...
- Augmentation des stationnement vélos ;
- Développement du tourisme à vélo avec un engagement de plus d'acteurs touristiques dans la démarche « Accueil Vélo » et un jalonnement des itinéraires cyclo-touristique revisité ;
- Soutien aux événements ponctuels autour du vélo tourisme ;
- Mobilisation en faveur de l'intermodalité vélo ;
- Promotion de l'intermodalité bus + vélo et TER + vélo ;
- Stationnement sécurisé sur les aires de covoiturage....

En **outre afin de construire une culture vélo, l'apprentissage du vélo est développé** dans les écoles locales, des stages de remise en selle sont organisés, **un challenge mobilité avec les entreprises est organisé**, les **forfaits mobilités durables et des plans de mobilités sont promus auprès des entreprises**.

Aménager autrement

L'aire pédagogique terrestre de la commune de Frambouhans

Le concept s'inspire des aires marines éducatives (AME), nées en 2012, en Polynésie Française. La démarche a depuis été structurée en label par les partenaires initiateurs. L'Office français de la biodiversité a adapté le dispositif aux milieux terrestres et coordonne le réseau des Aires éducatives sur la base des orientations prises par le comité de pilotage. Celui-ci réunit trois ministères (Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Outre-Mer) et l'OFB. Des groupes régionaux spécifiques appuient l'accompagnement dans les territoires. Lequel compte plus de 805 aires éducatives labellisées en 2025.

Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) **qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation** de l'environnement pour des élèves de primaire au lycée. L'aire éducative ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé, mais se situer sur la commune, à proximité de l'école. Les milieux peuvent être très variés : campagne, mer, montagne ou ville (plage, zone humide, parc urbain, forêt, terrain vague, rivière...).

Les grands objectifs des aires éducatives

- Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable,
- Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire,
- Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, sociopro, gestionnaires d'espaces naturels...)

Le projet de la commune de Frambouhans : l'espace naturel de la Baume avec les caractéristiques suivantes : doline, proximité d'une zone industrielle, pelouse... proximité de la mairie, de l'école et du sentier piéton didactique, avec un dénivelé proche de zéro, une superficie de 1 ha (extensibles à 2 ha si convention avec les propriétaires des parcelles adjacentes), une visibilité d'entrée de bourg, à l'intersections de rues, dont la route départementale 201.... a bénéficié de l'accompagnement du Parc naturel régional du Doubs Horloger, qui guide les enfants pour leur apprendre à découvrir les espèces végétales et animales présentes sur le site mais aussi les caractéristiques des milieux humides et leur fonctionnement.



Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée par une classe.

En se réunissant sous la forme d'un « conseil des enfants », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative. C'est l'occasion pour eux de découvrir le territoire et ses acteurs **dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement.**



Depuis la rentrée scolaire 2023, les élèves se rendent périodiquement sur place accompagnés de leur enseignante (I. Jacquot) et du référent ATE (M. DELAVELLE). Quelques aménagements accessoires ont déjà été réalisés, comme le dégagement d'un sentier de circulation dans les hautes herbes, l'installation d'un hôtel à insectes et d'un abri à hérisson. Ce projet a été accompagné par le FNADT massif du Jura.

Concilier sport, nature et exemplarité : mesurer les incidences et impacts des activités

PNR Haut Jura : Définition d'une méthodologie et d'un indicateur afin de qualifier et quantifier la fréquentation des sites naturels touristiques

Afin développer et mieux intégrer des approches durables et écoresponsables dans les pratiques :

Alors que la fréquentation de certains espaces devient problématique, la **nécessité de disposer de d'indicateurs** fiables s'est de plus en plus imposée pour objectiver les ressentis, quantifier les impacts sur la biodiversité, les espaces naturels, le dérangement et prévenir les conflits d'usage. Ces indicateurs sont de plus un préalable à toutes les parties prenantes dans l'aménagement du Massif du Jura.

Le PNR du Haut Jura porte ce travail de définition d'une méthodologie.

Objectifs :

- 1 Accompagner les collectivités locales et leurs partenaires dans une gestion des sites avec une maîtrise des flux et tendre vers un équilibre acceptable, durable de la fréquentation des espaces naturels.
- 2 Développer une méthodologie permettant d'appréhender de manière objective et transversale, les notions de capacité de charge touristique et de seuil de vulnérabilité, avec la création d'un protocole de mesure et d'analyse des impacts.
- 3 Proposer une phase opérationnelle avec des préconisations d'aménagements ou toute autre solution contribuant à un équilibre préservation/pratiques.

Les problématiques :

1. Environnementales :

• Liées aux habitats

- o Piétinement des prairies et zones sensibles.
- o Fragmentation des habitats naturels.
- o Santé de la végétation (évaluée via NDVI à partir d'images satellites).

• Liées à la méthodologie :

- o Difficulté de collecte de données précises en période hivernale (neige, couverture nuageuse).
- o Besoin de différencier piétinement touristique et agricole.

2. De fréquentation et gestion des flux

• Différences saisonnières dans les impacts :

- o Été : impact sur la végétation.
- o Hiver : perturbations de la faune et du milieu.
- Gestion des itinéraires (officiels et collaboratifs via des applications comme Visorando).

3. D'enjeux sociaux

- Fréquentation accrue liée à une croissance démographique (+15 000 habitants, Mont d'Or).
- Impacts des pratiques des populations locales et frontalières, souvent mal informées des règles d'usage.
- Nécessité de sensibilisation et d'éducation, en particulier auprès des jeunes et nouveaux habitants.

4. Economiques

- Difficultés à isoler l'impact économique direct du tourisme sur les sites.
- Analyse des retombées indirectes comme l'attractivité pour les entreprises et les nouveaux résidents.

Suite à un AMI 4 sites ont été sélectionnés pour réaliser une étude de fréquentation :

- **Mont d'Or** : Forte pression touristique, impact économique, importance de la biodiversité.
- **Pré Poncet** : Pics de fréquentation avec saturation en hiver, impact des évolutions climatiques (site de repli).
- **Lacs et tourbières de Chapelle-Bellefontaine** : enjeux forts autour de la fragilité du milieu humide
- **Pertes de la Valserine** : sécurisation du site et dégradations/incivilités

Des caractéristiques propres à chaque site :



Site du Mont-d'Or :

○ **Accessibilité :**

- Infrastructures importantes (parkings, routes, remontées mécaniques)

○ **Nombreuses pratiques sur le site :**

- Pluralité des usages (loisirs & exploitation)
- Important pôle de loisirs : multiplicité des pratiques
- Fort impact paysager (érosion, aménagements, etc.)

○ **Présence importante de faune et flore sensibles**

○ **Economie :**

- Dynamique économique importante de la station de Métabief
- Notoriété du site

○ **Ancrage activités hivernales :**

- Proximité avec la station de Métabief forte structuration autour des loisirs hivernaux
- Fermeture d'une partie de la station (Piquemiette)
- Fréquentations importantes sur le site



Site de Chapelle-Bellefontaine :

○ **Gouvernance et gestion du site :**

- Sur deux départements, deux communautés de communes, des parcelles privées.

○ **Site naturel sensible :**

- Tourbières, réserve d'eau pour 4000 habitants
- Enjeu fort sur les fréquentations et leur impact sur l'environnement

○ **Différentes exploitations du site : agriculture, sylviculture.**

- Exploitation forestière non équivalente privée/public :
- Enjeu de réduction des habitats naturels

○ **Comportements :**

- Sentiers étendus
- Stationnement de vans sur des zones privées/agricoles
- Bivouac & feux de camps
- Baignade



Site des Pertes de la Valserine :

- **Risques naturels :**
 - Zone exposée à des chutes d'arbres, éboulements
 - Fermeture de la passerelle : lieu aménagé pour recevoir des flux
- **Comportements :**
 - Tags et vandalisme
 - Problématiques de squatte résorbé
 - Baignade non problématique à ce jour : à surveiller
 - Des sorties de sentier sur une partie du site
- **Fréquentation :**
 - Un site fortement fréquenté, emblématique du territoire
 - Fort attachement des locaux au site
- **Environnement :**
 - Pêche sur le site
 - Label Rivière Sauvage



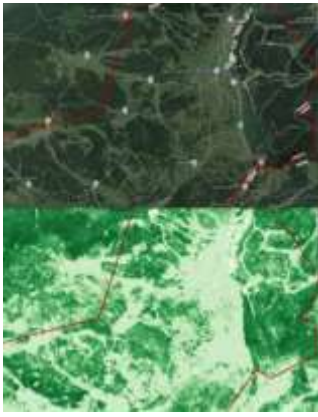
Site de Pré-Poncet Chez Liadet :

- **Comportements :**
 - Sécurité : saturation des parkings en hiver, enjeu accès des véhicules de secours
 - Sorties des sentiers récurrentes
 - Gestion des déchets
- **Environnement naturel :**
 - Enjeu autour de la fragmentation des habitats naturels
 - Peu d'infrastructures liées à l'activité
- **Site nordique :**
 - Fréquentations surtout hivernale

Des indicateurs dans quel but ?

Pour identifier et qualifier l'impact des fréquentations sur les écosystèmes ;
 Pour minimiser et objectiver ces impacts ;
 Pour préserver la ressource en eau.

Objectif : Quantifier l'impact du piétinement sur la végétation, en particulier dans les prairies sensibles, pour identifier les zones nécessitant des mesures de protection.



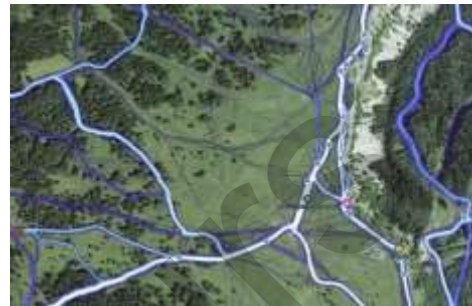
Santé végétale du Mont d'Or

Calcul de l'indice NDVI (Normalized Difference Végétation index) à partir d'images Sentinel-2 pour évaluer la santé de la végétation sur les zones piétinées et non-piétinées

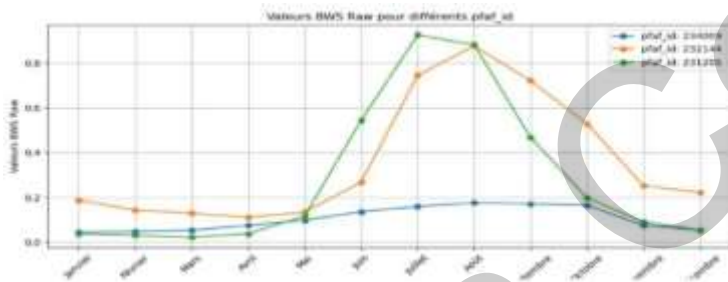
Impact du piétinement sur la végétation et fragmentation des zones naturelles

Confrontation aux données de fréquentation.

- o Calcul des zones piétinées hors sentier.



Objectif : Estimer la pression touristique sur les ressources hydriques, particulièrement en période de forte fréquentation.



Utilisation des données ERA5-Land (Copernicus) pour mesurer le « runoff_total » qui indique la disponibilité en eau bleue.

- Calcul d'un indice de stress hydrique basé sur la demande en eau municipale (sources : AQUASTAT pour la demande nationale, population locale et touristique)

Ce travail est complété par une analyse des retombées économiques du tourisme et loisirs sur le territoire, de son attractivité, d'une enquête auprès des usagers, des habitants et exploitants.

Fiche synthèse



Concilier sport, nature et exemplarité :

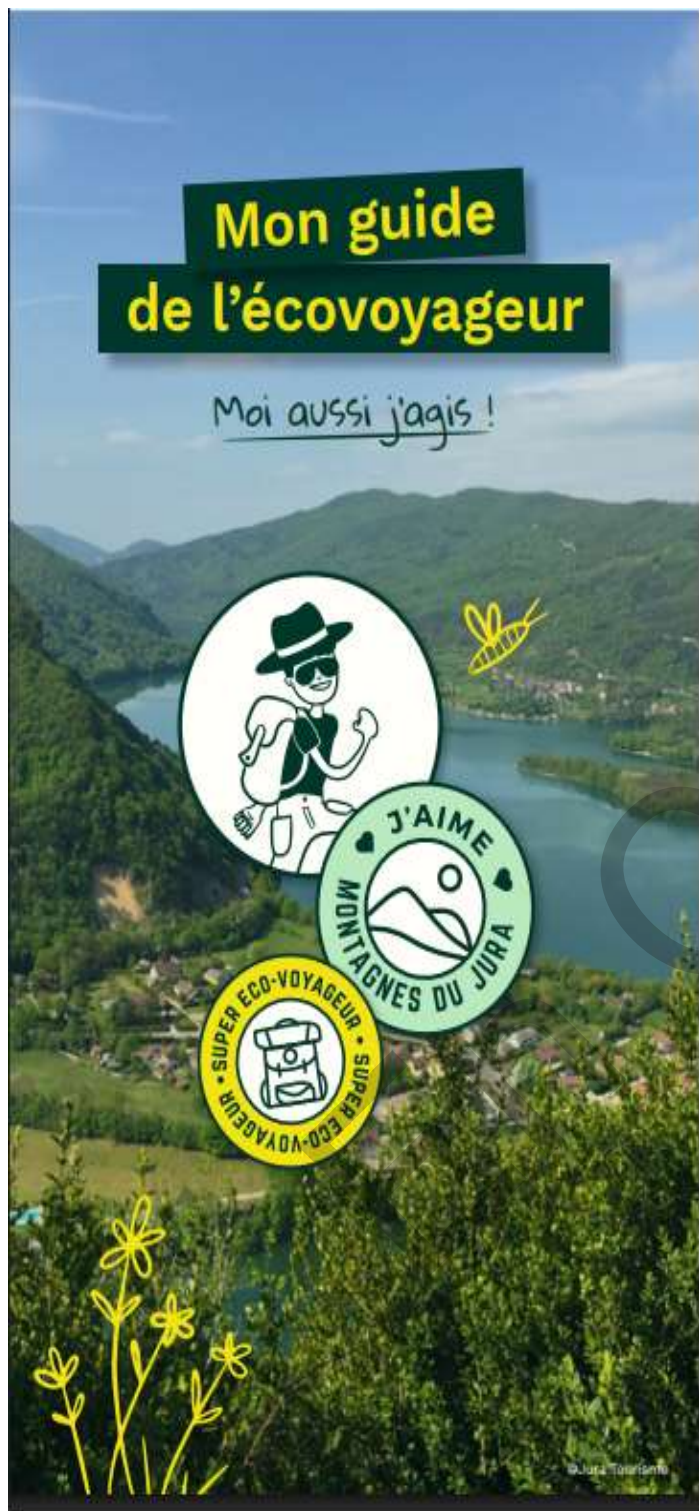
PNR Doubs Horloger : organiser des manifestations éco-responsable

Dans un contexte de changement climatique, alors que la flore, la faune sont de plus en plus vulnérables, les activités de pleine nature se multiplient. Aussi, le PNR Horloger **propose aux structures et communes organisatrices de manifestations sportives un guide afin de faciliter les conciliations d'usages et l'obtention des autorisations.**

Ce guide permet d'acquérir les bons réflexes pour organiser un rassemblement en toute légalité, connaître les points de vigilance pendant le déroulement de l'opération, avoir les bons gestes pour gérer l'après-manifestation. Il explique les diverses zones protégées et comment évaluer les incidences potentielles des activités envisagées sur les milieux.

De nombreux liens, outils et contacts sont proposés afin de déclarer sereinement une manifestation, évaluer ses incidences sur les milieux, identifier les zones protégées....





A l'instar des autres territoires de montagne, le massif du Jura doit, dans le cadre de la transition écologique, repenser son modèle touristique pour affronter de nombreux défis :

- conséquences du changement climatique,
- érosion de la biodiversité,
- préservation du patrimoine naturel et culturel,
- dépérissement de la forêt,
- augmentation des risques (incendie, chute d'arbre, éboulement, inondation..)
- fréquentation en hausse...

Dans un même temps, de nouvelles attentes émergent autour de pratiques touristiques respectueuses de l'environnement et de la culture des territoires visités. Cette nouvelle manière de concevoir et de vivre un séjour représente une dynamique vertueuse qu'il s'agit de conforter dans la perspective de concilier les activités touristiques, de loisirs et l'environnement. La préservation de ce dernier constitue une condition essentielle au maintien de l'attractivité du massif du Jura et, bien sûr, à la durabilité de son économie touristique.

Ce guide propose au visiteur (en amont et pendant son séjour) de découvrir les Montagnes du Jura dans une démarche d'éco-tourisme cohérente et de « voyager autrement » : dans le respect de l'environnement et des particularités locales (mobilité alternative, adaptation climatique, hébergement cohérent, alimentation locale, éco gestes, économie circulaire, pratiques de découverte et sportives respectueuses...). L'idée est aussi de valoriser les bonnes pratiques et expériences, ainsi que les acteurs déjà engagés.

Ce guide porté par les CPIE et un travail partagé entre la marque de Destination Montagnes du Jura, les offices du tourisme, les PNR, les socio-pro (ENJ, GTJ, Accueil Paysan, bienvenue à la ferme, syndicat des accompagnateurs en montagne..) les associations de protection de la faune sauvage, les EPCI.....

....

L'idée est aussi de valoriser les bonnes pratiques et expériences, ainsi que les acteurs déjà engagés.

...Il est téléchargeable et des liens permettent à l'utilisateur d'obtenir toutes les informations.

Diversifier les activités touristiques

Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon : les aventures Fankarstiques



La Fée Gouttelette vous accompagne dans chaque aventure, et vous guide à travers les sentiers !



Si vous voyez ce logo sur une aventure, avant de partir, téléchargez son contenu.

Comment diversifier les activités touristiques et de loisirs en valorisant les caractéristiques du territoire ?

La communauté de communes a souhaité valoriser ses caractéristiques géologiques et son bâti traditionnel afin d'embarquer les touristes et les habitants dans une aventure immersive à la découverte du karst.

Un scénario d'interprétation crée du lien entre les sites naturels et le patrimoine bâti des villages, provoque l'imaginaire, éveille les sens, et vulgarise le fonctionnement des phénomènes karstiques par une approche sensorielle et immersive. Des clés de compréhension permettent aux publics de comprendre les inventions de l'Homme pour s'adapter à son milieu, d'imaginer les cheminements de l'eau sur et sous terre et qui ont forgé l'identité des villages.... Le long des liaisons douces intercommunales, Ludo, le Lutin à vélo, et la fée Gouttelette vous invitent à la découverte des paysages, du patrimoine bâti :

Ô spéléo dans le bois de Billin à Frasne
Une aventure de 2,6 km au cœur du bois de Billin, sur la commune de Frasne pour découvrir les sites karstiques



Ô mystère à Courvières,
Une aventure de 2.5 km à Courvières à la découverte d'un lapiaz.



Ô filante
Une aventure de 7 km à Boujailles à la découverte des fontaines, témoins de l'importance de l'eau dans la vie des habitants, de l'étang des Étarots et de zone humide,



Ô des bois
Une aventure de 2,2 km, à l'Espace Cessay, sur la commune de Frasne à la découverte de l'univers de la forêt et de ses arbres..



LES AVENTURES FANKARSTIQUES
 Une aventure immersive à la découverte du karst
 Parcours des sentiers
 Parking
 Location vélos
 Animaux
 Accessibilité

LES LIAISONS DOUTES INTERCOMMUNALES
 Route principale de 20 km
 Autres liaisons douces

IMMERGEZ-VOUS !
 Appuyez-vous sur vos sens pour découvrir les aventures. À chaque point d'intérêt, un panneau illustré vous dévoile un peu de son histoire.

EXPLOREZ L'INVISIBLE
 Pour approfondir vos connaissances, connectez-vous à l'application numérique : animaliers, photos et interviews vous accompagnent.

RELEVEZ LES DEFIS !
 Amusez-vous en vous connectant à l'application. Sur chaque aventure, un Ô se cache. Collectonnez-les dans votre sac à d'ô virtuel pour gagner un badge réel.

Des aménagements spécifiques ont été réalisés :



Figure 40 : Schémas intérieur de la grande salle et de son goutte

Grâce à l'application et à des QR code, l'utilisateur peut à tout moment accéder à la carte interactive globale, d'où il peut repérer les aventures ainsi que sa position GPS. En un clic, il entre dans une aventure, accède à la carte interactive, repère les points d'intérêt et d'aventure. En un clic, il visionne le média même s'il n'est pas sur les lieux. Cette faculté permet d'inclure les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas toujours accéder aux divers sites.



Dans la zone du défi, un bouton « Jouer » permet d'accéder aux questions/jeux et sur place le visiteur découvre un QR code et l'image de l'Ô ainsi que le nom de l'interprétation.

Cette initiative permis de valoriser les spécificités géologiques du territoire en atouts touristiques.

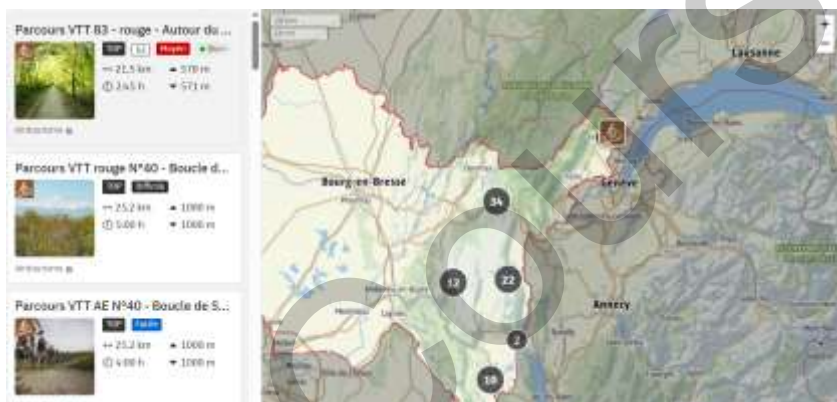
Diversifier les activités touristiques

Département de l'AIN : la Forestière

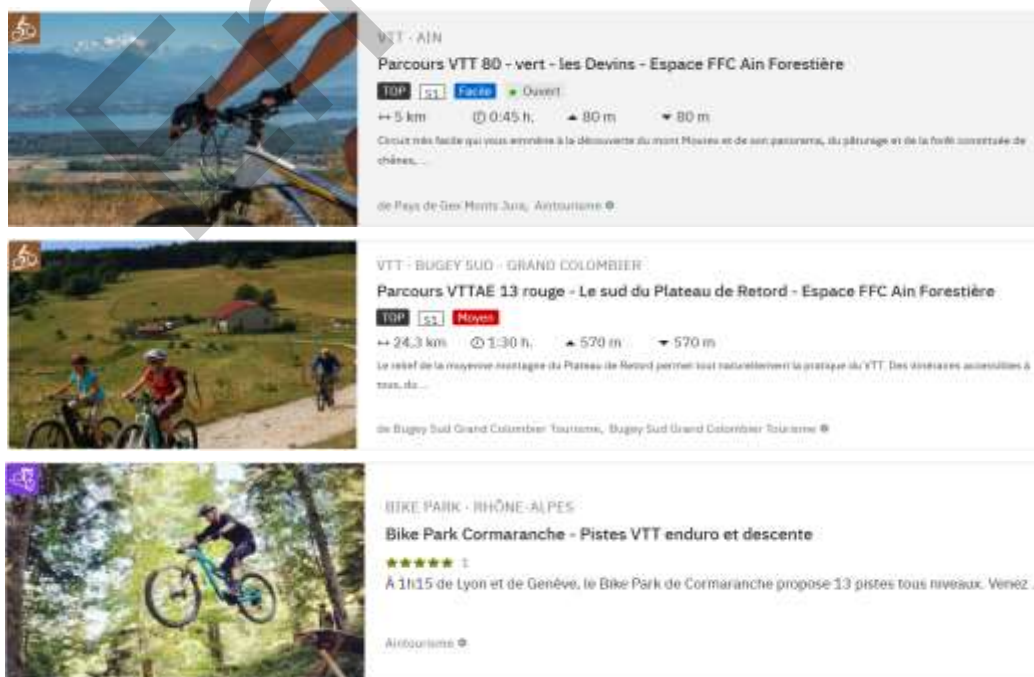
Le Département de l'Ain s'est doté d'un **plan de développement touristique afin d'accélérer la transition vers un tourisme durable**, toutes saisons et un changement de modèle pour les gestionnaires des sites nordiques et alpins. Au fil des années, l'Ain s'est imposé comme un terrain de jeu idéal pour la pratique du vélo. Fort d'être le 1er département de France pour l'organisation d'événements cyclistes (Tour de France, Forestière, Aindinoise...), le Département a souhaité développer, **sa stratégie « L'Ain, terre de vélo »** pour les loisirs, le sport, le tourisme ou encore pour les déplacements du quotidien.

Ainsi la création de **l'Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE**, fait que le département de l'Ain constitue le **3e plus grand domaine de France**. Ce domaine unique « Espace VTT FFC - AIN FORESTIERE » a été **labellisé domaine VTT FFC par la Fédération Française de Cyclisme (FFC)** en 2023, et ouvert au printemps 2024. L'émergence de ce domaine VTT à l'échelle de la montagne de l'Ain répond à la volonté du Département de **positionner la montagne de l'Ain comme une destination VTT, de faire du sport santé sa singularité**, dans la poursuite d'une tradition santé ancrée dans le territoire depuis la création des séjours en sanatorium, en psychothérapie, ou encore pour le traitement des dépendances, et plus dernièrement du sport-santé

Activité de loisirs et touristique à l'échelle du département, la Forestière est un bel exemple d'adaptation du territoire aux changements climatiques.



La Forestière, c'est 1500km de sentiers et 100 parcours de VTT, GRAVEL, Enduro, VTAE, à cheval, balisés sur les départements du Jura et de l'AIN, et une communication dédiée, des aménagements valorisant le paysage, le patrimoine....



Diversifier les activités touristiques

Le Jardin des Plans d'Hotonnes :

Dans le **cadre de la diversification des activités touristiques des Plans d'Hotonnes**, et plus spécialement de la station du Plateau du Retord, le Jardin des plans **propose des espaces insolites, ludiques et des curiosités végétales, à visiter** en famille ou entre ami.e.s.

Ce jardin a pour ambition **de faire découvrir aux visiteurs la végétation spécifique du territoire** et ses vertus médicinales. Véritable havre de paix, mais aussi espace de déambulation entre carrés médicinaux, haies thérapeutique, bosquet des druides, pierre à soucis, prairie sèche, goya, maison de la sorcière et théâtre de verdure, cet endroit permet aux familles de trouver un espace de fraîcheur sur le plateau du Retord et mais aussi découvrir une activité ludique pour petits et grands, de proposer des représentations théâtrales, musicales ou et des conférences dans son amphithéâtre de verdure.

Ce projet collaboratif est également l'expression des femmes et des hommes du Valromey, qui ont souhaité au travers de cet **espace, faire connaître et apprécier la flore et la faune de leur territoire.**

Plateau du Retord



Un jardin à découvrir



Cette initiative **s'inscrit aux côtés de la stratégie « sport santé » du département**, puisque cette déambulation au milieu des plants permet de valoriser la marche et la découverte médicinale des plants.

Diversifier les activités touristiques

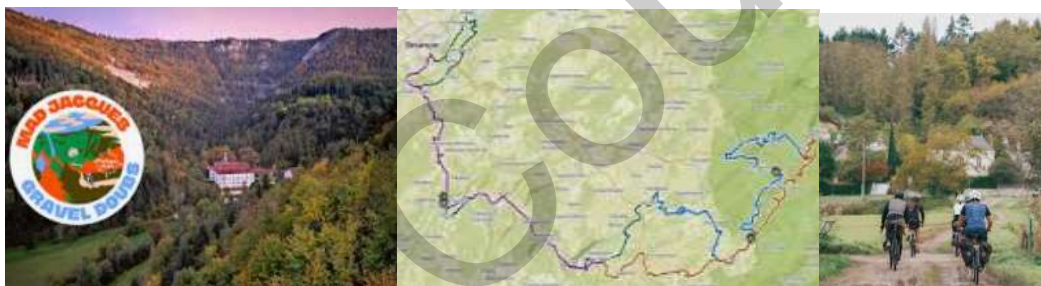
Les Mad Jacques

Les MAD jacques permettent à un auditoire jeune attaché à des valeurs sportives, de pleine nature, durables, mais néanmoins festives et conviviales de découvrir durant 3 jours, un territoire. **L'aventure est une opération de marketing communautaire pour les 25-45 ans plutôt urbains.** Les « jacquots » plus de 100 000 personnes, constituent via les réseaux sociaux, une communauté **avide de découvrir les territoires ruraux de façon durable** (non motorisée et zéro déchets). L'aventure via une campagne de communication dédiée met **en valeur un territoire et ses savoir-faire sur 10 à 12 mois autour de l'événement.** Les contenus (page web, Instagram, YouTube, les pages presse écrites, communication dédiée aux salons professionnels, les reportages photos...) sont pensés et co - construits avec les acteurs locaux. L'accent est mis sur le terroir, sa biodiversité, son artisanat dans un objectif affirmé de donner envie d'en découvrir plus. Les MAD Jacques se déclinent à vélo, en trek, en canoé, paddle, autostop.... Les « Jacquots » arrivent et repartent en train.

Au village d'arrivée, le samedi, des associations locales proposent des conférences et la découverte des spécificités environnementales (le Karts, les tiques, la flore locale.), des jeux, des projections et expositions, des masterclass. Le soir, des foodtrucks font découvrir les saveurs locales, avant la soirée festive à laquelle les locaux sont bien entendu associés. Enfin le dimanche matin, un marché du terroir donne rendez-vous aux aventuriers, même si tout le long du parcours, ils ont pu faire le plein des sacs et sacoches dans chez les commerces et fruitières rencontrés. De mémoire d' élu local « Je n'ai jamais rencontré autant d'enthousiasme...ça fait plaisir à voir ! » et dans les villages d'accueil : tous relèvent qu'il n'y a aucune trace derrière la manifestation.

Environ 400 à 500 participants en « vélo Gravel » ont ainsi découvert le territoire du Doubs de Besançon à Val de Consolation en 2024, et de 500 à 600 participants « Trek » ont découvert le Haut Jura St Claude en 2025.

Doubs- Besançon Val de Consolation 2024



Saint Claude 2025



Le temps de la convivialité



A noter que 88% des « Jacquots » déclarent vouloir revenir dans les 12 mois qui suivent.

Transformer le cadre de vie

Commune de Liebvillers : transformer une friche en un espace intergénérationnel.

La commune de Liebvillers avec ses 152 habitants est une composante du PNR Doubs Horloger avec divers « spots touristiques » : la Grotte du Bisontin, l'étang et le chêne de la liberté, une cascade, et des paysages magnifiques typiques du Haut Doubs.

La commune, comme tant d'autre a succombé en son temps à l'engouement du public pour le tennis et a construit un aménagement dédié. Aujourd'hui **ce terrain de tennis de 650m² est une friche**, véritable verrue dans le paysage.



Terrain de Tennis

Chemin pédestre

Desserte

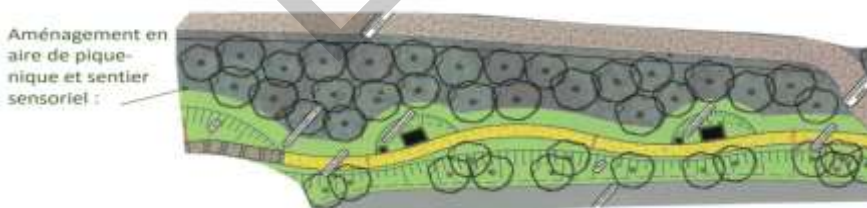
Parking

Parce que la commune de Liebvillers est située sur la boucle de randonnée pédestre n°71 qui passe par la grotte du Bisontin (site classé) et propose une arche rocheuse monumentale et insolite, véritable but de promenades ou de randonnées, et parce qu'elle dispose de plusieurs points de départ, à 2 km du centre du village, **il a été décidé d'aménager autrement ce site délaissé afin d'en faire une zone partagée et conviviale.**

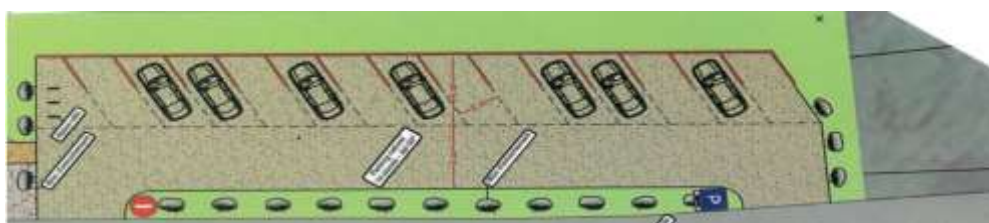


De plus, la route qui accède au village est pittoresque et passe près d'une magnifique cascade qui dévalent des bancs de pierres calcaires. Cette proximité en fait un lieu prisé, les places de stationnement étant rares et la voirie étroite posent problème au niveau environnement et sécurité du village.

C'est pourquoi, la **commune a décidé de transformer ce terrain de tennis en un espace intergénérationnel avec un sentier sensoriel, une aire de loisir et d'aménager un parking non imperméabilisé, ainsi qu'un cheminement afin de mieux canaliser les visiteurs.**



Un parking est aménagé : déplaçable pleine masse, dépôt de rondins de butée de roue, définition de place de stationnement, géotextiles et tout venant, pose appui vélo.



Transformer le cadre de vie

Département du Jura : restauration hydromorphologique de l'Espace Naturel Sensible « Lac et marais de Viremont »

La commune de Valzin est propriétaire de la majeure partie du marais depuis les années 1970 et a acheté la parcelle du lac en 2012. Probablement fauché dans la première moitié du 20^e siècle, le marais a ensuite été loué à un groupe industriel pour des essais de culture de Gentiane jaune et a subi à cette fin des travaux importants de drainage. Laissé sans gestion à partir des années 1980, il a été progressivement colonisé par la végétation ligneuse. Si le lac ne comporte pas d'espèces à enjeux de conservation, les milieux terrestres environnants (prairies humides) en font un site majeur de conservation de la biodiversité avec notamment la présence de nombreuses espèces floristiques et faunistiques d'intérêt patrimonial : glaïeul des marais, gentiane pneumonanthe, le papillon mélibée. De plus l'exutoire du lac de Viremont alimente la source d'eau potable du Valzin. Ces enjeux ont justifié **la reconnaissance de ce site en Espace Naturel Sensible de priorité 1** par l'Assemblée départementale en décembre 2017 et **la signature d'une convention de gestion tripartite** (Commune, département, communauté de communes) a été validée par la Commission permanente du département du Jura le 7 juillet 2018.



Le site, classé en priorité 1 par le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, conjugue deux principaux enjeux : un enjeu environnemental (biodiversité, eau) et un enjeu économique (loisirs, tourisme).

Les travaux de restauration ont permis :

- d'enlever la végétation indésirable résiduelle (ligneux) et invasive sur environ 8 ha.
- de transplanter les pieds de gentiane pneumonanthe et l'hydrocotyle des marais en respectant les prescriptions du Conservatoire Botanique.
- de combler des fossés/drains situés en rive droite du lac de Viremont en respect des horizons du sol adjacents et pose de bouchons d'argile et / ou de panneaux tripli en bois bloquant les sous-écoulements sur 1500 ml.
- de tracer des lits guides méandriformes et reconstituer le matelas fluvial des petits affluents du lac.
- de restaurer l'altitude historique du lac en mettant en place un bouchon juste avant la perte karstique et en réalisant des travaux de terrassement sur 3,9 ha.
- de supprimer les ouvrages sans usage (buse et ancien vannage) et les exporter.



Conformément à la **convention de gestion signée**, le Département a porté la maîtrise d'ouvrage de ces travaux de restauration **visant à améliorer la qualité de l'eau et augmenter la quantité d'eau** arrivant au captage d'alimentation en eau potable. Des aménagements ont été installés afin de concilier activités de contemplation, pêche, découverte de la faune et flore de l'étang...par tous valides et non valides.

Les travaux ont été accompagnés par le département, l'agence de l'eau et l'Etat via le commissariat du Massif du Jura.

Adapter nos territoires du Massif du Jura : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

Transformer le cadre de vie

Association Moutain Wilderness : retrait des encombrants sur le Massif du Jura

Depuis 2001, l'association réalise des chantiers de réhabilitation des paysages montagnards dans l'objectif d'obtenir, à terme, le démontage d'installations abandonnées dans les montagnes françaises.

L'association s'organise en trois temps :

- Le recensement des installations obsolètes ou et encombrants,
- La sensibilisation du public
- Le démontage des installations.

2 actions ont ainsi été conduites sur le massif du Jura :

DÉMANTÈLEMENT DE L'ANCIEN PARC DE LA VALLÉE DES RENNES sur la commune de Prémanon

En 1972 naissait à Prémanon un parc d'attraction dit « la Vallée des rennes » composé, notamment d'un parc grillagé de 7 kilomètres de long et de 2 m de haut. Ces installations avaient été réalisées à l'époque avec l'aide de l'armée présente au Fort des Rousses sur des pentes moins boisées. Abandonné depuis 26 ans, suite à un dépôt de bilan, cet aménagement touristique n'avait plus d'utilité et, en fermant l'accès à la faune (lièvres, chamois...) au ruisseau de la Biennette, l'empêchant ainsi de circuler, il causait de nombreux dégâts comme le piégeage des animaux et des blessures. Cet aménagement illustre la problématique des « Installations dites obsolètes » et les aménagements abandonnés que l'on trouve dans les différents massifs.



RETRAIT DES DECHETS DE LA BIENNE sur la commune de Chassal Molinges, d'INSTALLATIONS sur les communes de Septmoncel, Lajoux et les Bouchoux.

Sur les communes du Bouchoux, de Septmoncel et Lajoux, classées site Natura 2000, un ancien pluviomètre en métal, une barrière dans la forêt du massacre et un téléski (3 pylônes) au Bouchoux, encombraient les paysages, en plus de déchets dans le lit de la Biennette. + de 50 bénévoles se sont mobilisés sur la commune de Chassal-Molinges pour retirer 150m³ de déchets : pneus, lave-linges, carcasses de voitures, fûts, vélos, réfrigérateurs, jouets, télévisions...en plus des 2 tonnes de matériaux générés par le pluviomètre dans la forêt du Massacre et le téléski des Bouchoux.



Au travers de ces opérations, il s'agit de restaurer les paysages, de proposer des animations à l'environnement et de sensibiliser le grand public avec la création de vidéos, la diffusion de brochures, et d'un travail avec les médias.



Transformer le cadre de vie

Communauté de communes Val de Morteau : valorisation des déchets

La communauté de communes de Morteau repense ses ressources en imaginant un pôle coopératif, porté sur le réemploi des objets et des matériaux : recyclerie, matériauthèque, activités d'économie circulaire.

Des temps de concertation et de co-construction ont été proposés aux citoyens et aux acteurs du territoire qui souhaitent s'impliquer dans ce projet.

Porté par les 3 maîtres d'ouvrage : la Communautés de Communes du Val de Morteau, le Plateau du Russey et par Prével Haut-Doubs, le pôle de réemploi et d'économie circulaire du Béliou est entré en juillet 2025 avec l'élévation de la charpente en bois. Ce pôle incarne une vision durable du territoire : une infrastructure fabriquée avec des ressources et des entreprises locales.



La future recyclerie repose sur des fondations et un noyau central en béton, sur lesquels s'élève une charpente en bois et des murs à ossature bois isolés en paille. La paille, matériau biosourcé à faible impact carbone, permet de construire un bâtiment à haute performance énergétique et de valoriser l'activité agricole. Le chantier utilise massivement du bois scolyté local pour lutter contre les impacts du changement climatique et participer à la régénération des forêts. En effet, ce bois, issu d'arbres touchés par le scolyte, est souvent écarté des filières classiques pour des raisons esthétiques alors qu'il possède les mêmes résistances mécaniques qu'un bois classique. Impulsé par une volonté politique forte, les maîtres d'ouvrage ont souhaité valoriser cette ressource forestière locale, souvent mal perçue, et sensibiliser le grand public à son potentiel. Il s'agit de montrer que le bois scolyté, est un matériau de construction fiable et performant.



Depuis mai 2025, une Matériauthèque a vu le jour. Elle permet de réduire les déchets issus du bâtiment en leur donnant une seconde vie plutôt que de finir à la déchèterie. De nombreux matériaux de construction : isolants, parquets, carrelage, électricité, lambris... mais aussi un large choix de sanitaires (évier, WC, lavabos) sont collectés, nettoyés, reconditionnés puis remis en vente à petits prix. La gamme est vaste et évolutive.

Ce pôle d'économie circulaire permettra de donner une seconde vie aux objets, tout en générant des emplois et une dynamique citoyenne (l'Atelier de Béliou est une association issue des rencontres citoyennes qui gère la ressourcerie et la matériauthèque.).

Produire autrement

GAEC la Ferme du Sonailard : installation d'un élevage de brebis laitières sur la commune de Lajoux

Les projets alimentaires territoriaux sont définis aux articles L. 1 et L. 111-2-2 du code rural et de la pêche maritime. Ils ont été créés par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014. Ce sont des projets établis de manière concertée avec les acteurs du territoire. Le plan d'actions du projet est basé sur un diagnostic territorial partagé. Il a pour but de mettre en œuvre les objectifs des plans territoriaux de développement durable et du Programme national pour l'alimentation (PNA) qui repose sur cinq thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la restauration collective, l'ancrage territorial et l'éducation à l'alimentation.



Alors que le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura est marqué par une agriculture orientée sur une production laitière traditionnelle à vocation fromagère de qualité avec 4 AOP : Comté, Morbier, Mont d'Or et Bleu de Gex Haut-Jura, cette spécialisation couplée au relief et au climat locaux rend complexe la diversification agricole. Aussi, **la Ferme du Sonailard a fait le choix de travailler en agriculture biologique et d'installer un élevage de brebis laitières sur ce territoire du Haut Jura.**

Au vu de la conjoncture énergétique actuelle, le choix a été fait d'aller vers le plus d'autonomie possible, en privilégiant les énergies renouvelables grâce à l'installation de panneaux solaires, les ressources disponibles sur ses terrains, la récupération des eaux de pluie pour la bergerie. Le bois est valorisé tant pour le chauffage, le bâti que pour le bien-être animal. **Un système d'élevage fondé sur des pratiques agroécologiques a été élaboré** (conduite du troupeau en bio, plantation de haies et d'arbres fruitiers, recherche d'autonomie fourragère).

La fabrication de fromages qu'en à elle, se fait au feu de bois, un laboratoire de transformation et de découpe a été installé afin de proposer à la vente des produits fromagers et laitiers, mais aussi des produits carnés.

Un système de vente de proximité a été développé.



Ce projet contribue à la diversification de la production agricole nécessaire à la mise en place d'un plan alimentaire territorial sur le Haut jura. Il s'inscrit dans les enjeux majeurs pour le territoire à savoir la préservation d'un foncier agricole, la mobilisation du potentiel nourricier du territoire, l'accès à une alimentation locale, le développement des circuits courts et l'accompagnement des porteurs de projets.

Produire autrement

La Fruitière Forestière

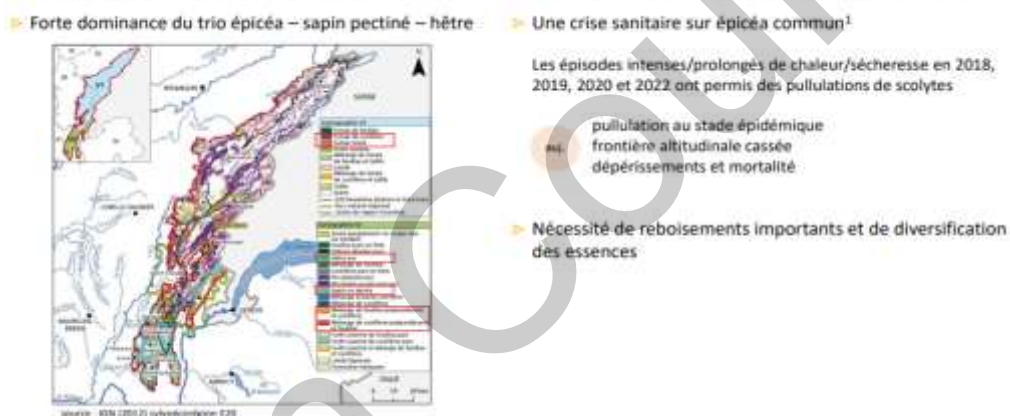
La Fruitière de gestion forestière, association syndicale libre de propriétaires forestiers créée en 2015, regroupe 240 propriétaires forestiers privés, 1525 parcelles pour 899 ha, portant les mêmes valeurs et souhaitant réaliser ensemble la gestion durable des forêts.

Face au morcellement du foncier forestier du Massif du Jura, la mortalité des peuplements forestiers, le regroupement des propriétaires privés apparaît comme une réponse positive.

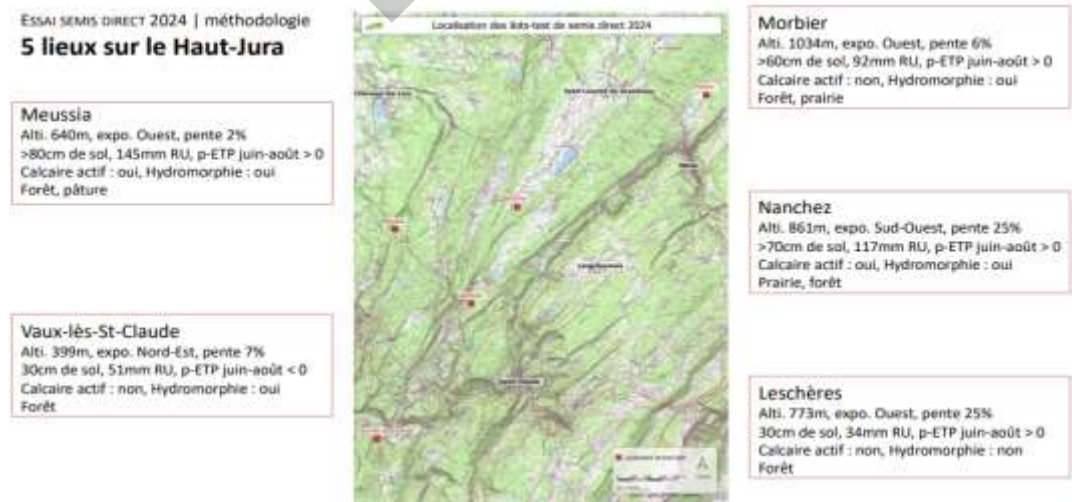
Le 26 juillet 2019, le Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté signait un arrêté préfectoral de lutte relatif à la lutte contre les scolytes (arrêté n° BFC-2019-07-26-003), prenant des dispositions obligatoires pour tous les propriétaires forestiers de bois scolytes par les typographes, privés ou publics. Aujourd'hui, la zone de lutte concerne toutes les communes de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Sur le massif du Haut-Jura, le besoin en régénération porte essentiellement sur du reboisement en plein, c'est-à-dire la totalité d'une parcelle. En effet, il devient fréquent qu'une parcelle doive être coupée en totalité quand elle est affectée par un foyer de scolytes. La régénération des parcelles ainsi mises à nu, devient problématique. Du fait du changement climatique avec des périodes sèches et chaudes, les gels tardifs, la fenêtre de plantation se réduit. D'autre part en raison d'une forte demande, il devient difficile de se fournir en plants, et les prix sont fortement à la hausse. Le travail de plantation pénible et chronophage trouve de moins en moins de mains d'œuvre disponibles. Tous ces effets cumulés, conduisent de nombreux propriétaires à s'interroger sur la pertinence ou non de reboiser, de conserver leur parcelle...

Les peuplements forestiers haut-jurassiens : une diversité modérée, l'épicéa en sursis

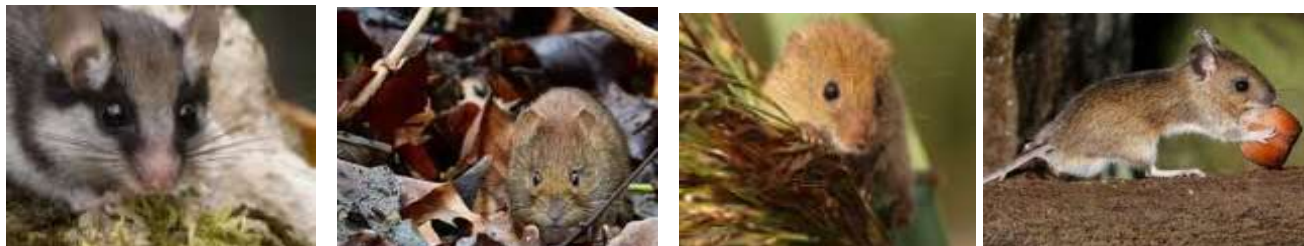


Dans ce contexte, **la Fruitière forestière, appuyée de l'ONF et de la chambre départementale d'agriculture s'est engagée dans une expérimentation afin d'améliorer la régénération des parcelles** : par préparation de terrain de qualité et mécanisée, comparer et objectiver les techniques de régénération par semis (technique abandonnée depuis longtemps au profit des plants) et par plantation, définir les conditions optimum de reprises. 5 îlots tests ont ainsi été mis en place sur des parcelles appartenant à des adhérents à la Fruitière.



La première année a mis en avant le rôle de la prédation sur les graines et plants :

Les rongeurs constituent la cause majeure du faible taux de germination. Pour limiter les dégâts, les îlots doivent être plus grands (4.500m²) car une fois la satiété atteinte, le groupe de rongeurs occupant ce territoire cessera sa prédation, de plus ces îlots favorisent la prédation des rongeurs par les oiseaux de proie.



La concurrence herbacée doit être contenue. Deux mesures ont été identifiées : le sarclage avant semis et un dégagement des herbacées en fin de printemps. Le contact de la graine avec la terre nue est un facteur déterminant de la germination. Des outils mécanisés permettent de procéder à la couverture des graines après semis à des conditions économiques acceptables.



des plants mais aussi la végétation

- Enfin, les clôtures ne sont d'aucune efficacité sur certaines espèces de rongeurs. Il est donc inutile d'en disposer.

3 nouveaux îlots de 4500m² sont mis en place en 2025 avec la supervision ONF, chambre d'agriculture et la participation de l'association « la FREDON » pour une étude sur la prédation des rongeurs forestiers. Car la méconnaissance du comportement des rongeurs forestiers est évidemment un verrou au développement de la régénération par semis, et la FREDON a le savoir-faire pour le lever.

Les semis à la volée seront poursuivis sauf pour les glands qui seront enfoncés à la main.

Les essences choisies sont : le pin noir d'Autriche et l'érable sycomore (fort taux de germination), le bouleau (les rongeurs n'ont pas d'appétence pour ses graines) et c'est une essence à croissance rapide qui amène un couvert forestier léger, favorable au développement d'essences cibles semées ou plantées ultérieurement, le chêne sessile.

Ces expérimentations viennent compléter les travaux actuellement en cours : plantation, régénération naturelle...Elles s'inscrivent plus globalement dans la démarche portée par la DRAAF BFC, l'Etat et la Région BFC : étude prospective sur le devenir des massifs forestiers de BFC.

Produire autrement

Franche Comté Nature Environnement : développement de la filière Végétal Local

Créée en 2015, **Végétal local est une marque collective garantissant la traçabilité et la provenance de végétaux sauvages**, depuis leur prélèvement durable en milieu naturel jusqu'à leur commercialisation dans la région d'origine correspondante.



11 territoires métropolitains engagés

Cette marque est aujourd'hui portée par l'Agence Française pour la Biodiversité qui en est propriétaire.

Les végétaux sauvages d'origine locale rendent de nombreux services écosystémiques. Issus d'une longue coévolution avec la faune et la flore locales, ils contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont inféodés. Aussi, privilégier ces végétaux c'est :

- ✓ Participer à la fonctionnalité écologique des milieux ;
- ✓ Conserver le potentiel adaptatif vis-à-vis des changements globaux ;
- ✓ Permettre l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage ;
- ✓ Améliorer la résistance aux maladies et ravageurs ;
- ✓ Favoriser la résilience des écosystèmes ;

Mais c'est également contribuer à l'économie du territoire, en **développant des filières de production locales, non délocalisables**. De la graine à la plante, la production de végétaux locaux ne fait travailler que des structures locales, en favorisant des techniques culturales respectueuses de l'environnement.



Collecte, dépulpage et mise en culture de végétaux au sein de la filière Végétal local, une filière de qualité qui permet une traçabilité des végétaux tout en favorisant la biodiversité

FNE BFC et Jura Nature Environnement portent le développement de la marque sur l'ensemble de la région administrative de BFC en accompagnant les acteurs dans leurs initiatives locales.

Au total sur la zone Rhône Saône et Jura, l'équivalent de 2,5 ETP est mobilisé pour le déploiement de Végétal local à travers 3 structures : FNE BFC, FNE 01, JNE.

Une **étude d'opportunité et de structuration de la filière ligneuse de Végétal local en BFC a été réalisée en 2020**. Cette étude a permis de confirmer la tendance au développement de la filière, d'identifier et de mobiliser un réseau d'acteurs intéressés. La région Bourgogne-Franche-Comté, et plus particulièrement le

bassin Rhône-Saône et Jura, font partie des secteurs les plus dynamiques de développement de la marque au niveau national. Cependant, la filière présente aussi des faiblesses qu'il convient d'appréhender pour assurer la pérennité du Végétal local en région.

La filière herbacées, dont le démarrage est plus récent, semble prometteuse également, comme en témoignent les expériences qui se multiplient sur le territoire Rhône-Saône et Jura : Engagement du syndicat mixte Veyle Vivante dans des expérimentations de transfert de foin depuis des prairies source riches vers des zones à restaurer (programme LEADER), expérimentation du Parc Naturel du Haut Jura, tests de prairies fleuries en Végétal Local pas différents acteurs (Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, entreprises Séché Environnement et Véolia, Lycée Cibeins...).

L'implantation historique des activités sur le massif du Jura assure une importante quantité d'actions et retombées sur le territoire du massif, ainsi en 2021 :

- 85 des sites de collecte de fruits Végétal local sont sur le Massif du Jura soit 73% des sites de l'ensemble de la zone Rhône-Saône et Jura.
- 431 kilos de fruits brut Végétal local proviennent du Jura, soit 93 % de la totalité des fruits collectés.

Les collecteurs prélèvent des graines ensuite confiées à des pépiniéristes pour germination. Les acteurs locaux ont ainsi la possibilité de réaliser des projets de plantation à partir de ces plants locaux favorisant ainsi la biodiversité.



Après une phase de nettoyage et de dépulpage, les fruits collectés sont transformés en graines. Les pépinières vont ensuite faire germer ces graines et produire des jeunes plants qui pourront être utilisés pour la plantation.

Acheter des plants de Végétal Local a pour objectif de participer à la fonctionnalité écologique des milieux, de conserver le potentiel adaptatif vis-à-vis des changements globaux, de permettre l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage, d'améliorer la résistance aux maladies et ravageurs, de favoriser la résilience des écosystèmes... Enfin utiliser des végétaux marqués, c'est aussi favoriser le développement social et économique des régions et participer à la relocalisation de savoir-faire indispensables à la résilience d'un territoire.

Toutefois, le fort développement de la filière génère un certain nombre de difficultés auxquelles les acteurs de la filière doivent faire face :

Des enjeux autour de la collecte et de la production de plants :

- **Le réseau des collecteurs n'arrive pas à répondre à la totalité des commandes des pépinières.**
- **Les pépinières vendent chaque année l'ensemble (ou presque) de leurs stocks de plants Végétal local.**

Des enjeux autour de la structuration et l'animation de la filière :

- **L'ensemble des collecteurs doit être coordonné** pour la réalisation de collectes concertées.
- **Les sollicitations d'acteurs intéressés sont de plus en plus nombreuses** (pépinières, collectivités souhaitant porter un marché, questions diverses, ...). Il faut arriver à mieux anticiper ces sollicitations.

Une filière herbacée qui doit être impulsée :

- **Des horticulteurs sont de plus en plus intéressés par l'utilisation de Végétal Local** dans leur projets d'aménagement d'espaces verts ou pour la restauration de milieux naturels.

Ils se sont engagés : Biocenosis à Morez (39), Earl Mercier à St André en Vieux Jonc (01), Les Volubiles à Ornans (25), Pépinière de la Jarine à Aranc (01), les Pépinières D Soupe à Chatillon sur Chalaronne (01) ...

Produire autrement

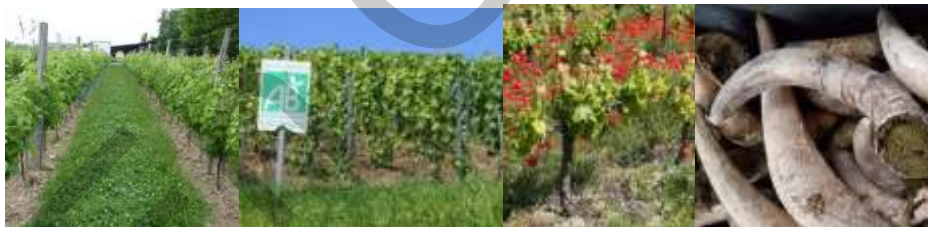
Le Domaine « les Pieds sur Terre » - Valentin Morel viticulteur à Poligny 39

M Valentin Morel a repris le domaine familial en 2014, de 7,5 hectares de vignes situés sur la commune de Poligny en AOC Côtes du Jura, après des études de droit et un poste de fonctionnaire-attaché de préfecture. Il se heurte tour à tour aux invasions de mouches, de mildiou, aux printemps hivernaux et aux étés caniculaires ... en un mot aux conséquences du dérèglement climatique.



Il décide alors de **cultiver les vignes en agriculture biologique**, ce qui nécessite un travail important car les sols sont majoritairement constitués de marnes plus ou moins lourdes. 80 % du vin se fait à la vigne, la vie et le travail du sol sont déterminants. Aussi, M Morel applique des préparations biodynamiques (bouse de corne, silice de corne, décoction de prêle), ainsi que les traitements classiques (soufre et bouillie bordelaise), systématiquement complétés par des tisanes de prêle, d'ortie, de consoude, de reine des prés ou d'achillée millefeuille.

Les sols ne sont pas laissés "nus" : des couverts végétaux ou engrais verts sont semés pour améliorer, plus naturellement que ne le feraient des outils mécaniques, les propriétés du sol : les crucifères (radis, choux...) décompactent les sols, les légumineuses (trèfle, féverole, pois...) enrichissent le sol en azote, les fleurs mellifères (phacélie, cosmos...) favorisent la faune auxiliaire. Ces végétaux sont roulés (et non fauchés) à l'aide d'un rouleau écraseur. Le travail sous le rang est réalisé mécaniquement et le pied des vignes est travaillé à la pioche.



Les mêmes principes de respect du Vivant sont appliqués à la vinification qui est entièrement naturelle : les vendanges sont effectuées manuellement en caisses, les fermentations se font grâce aux levures indigènes. Les intrants œnologiques sont bannis en dehors d'une dose homéopathique de soufre (toujours moins de 20mg par litre) et uniquement lorsque cela s'avère nécessaire.

Comment adapter la vigne :

Le levier le plus puissant pour l'adaptation de la vigne au changement climatique est de choisir un matériel végétal adapté à la hausse des températures, au stress hydrique ainsi qu'à la production de raisins moins riches en sucre. En choisissant des variétés qui mûrissent plus tardivement et qui résistent mieux à la sécheresse, au stress hydrique, à la chaleur, ou qui sont plus riches en acide et moins riches en sucre, on vient contrebalancer les effets du changement climatique sur la vigne et le vin.

Pour **lutter contre le manque d'eau, l'utilisation des amendements organiques et un enherbement permanent** qui permettraient de mieux garder la fraîcheur et de favoriser la rétention d'eau dans les sols.

L'adaptation peut aussi passer par des **pratiques agroécologiques** : le développement de haies autour des parcelles permet de jouer un rôle d'ombrage, de couper le vent pour réduire le dessèchement du sol, tout en favorisant le stockage de carbone dans le sol. On peut aussi mentionner l'arrivée de l'agrivoltaïsme, qui consiste à installer des panneaux photovoltaïques au-dessus des vignes pour les protéger de la grêle, des intempéries ou d'un ensoleillement trop intense, en plus de produire de l'énergie renouvelable.

Produire autrement

Maison Noeufcoeur à Aranc. Apiculteur Confiseur : une passion, un métier.

La commune de Aranc est intégrée à la commune nouvelle du Plateau d'Hauteville depuis le 1er janvier 2019. Elle compte environ 329 habitants. Situé au cœur du Bugey, à l'extrémité sud du massif du Jura, le Plateau d'Hauteville s'étend à une altitude de 850 à 1234 mètres et connaît une fréquentation touristique constante été comme hivers. La proximité du chantier médiéval Montcornelle constitue également un sujet d'attractivité pour les autocaristes, les écoles. Les groupes étant amenés à se dédoubler, l'offre de la Maison Neuf Cour permet à ceux-ci de trouver en proximité une offre touristique complémentaire à la visite du chantier.



Pourquoi la Maison Noeufcoeur ?

Apiculteur, M Noeufcoeur gère plus de 200 ruches tout au long des saisons, entre plaines et montagnes, pour récolter des miels de cru : montagne, acacia, sapin... Le miel est extrait et mis en pot à Rougemont puis commercialisé en vente directe, sur les manifestations des alentours et à la Maison Noeufcoeur.



Mme Noeufcoeur, confiseuse, remets au goût du jour des friandises d'autrefois et en crée d'autres. Ayant le goût des bonnes choses, elle travaille à l'ancienne grâce à du matériel de fabrication traditionnel d'une ancienne confiserie restauré. Les ateliers de fabrication sont ouverts au public, lequel peut suivre toutes les étapes de fabrication des bonbons, sucettes, pâtes de fruits, pâtes à tartiner, guimauve....



Passionnée d'apiculture et par les abeilles, la Maison Noeufcoeur propose la découverte au travers d'une collection d'outils ancestraux de la préhistoire à nos jours, la découverte de l'interaction entre les abeilles et les hommes, mais aussi au travers d'ateliers, d'exposition.

Des espaces ont été aménagés afin de proposer :

- Des espaces d'exposition et de découverte, des ateliers de fabrication :



- Une boutique produits en ligne et sur place afin de découvrir les productions de la Maison Noeufcoeur.
- La découverte d'un jardin mellifère au travers de sa flore et de sa faune : abeilles, papillons...mais aussi la vie autour d'une mare, la cabane des hérissons, l'hôtel à insectes...
- Une tisanderie/café afin d'offrir un espace conviviale aux visiteurs mais aussi aux habitants.



Les groupes et en particuliers les écoles sont les bienvenus avec des aménagements adaptés.

Afin de renforcer la qualité de vie sur le village, la coin tisane café, permet de disposer d'un lieu de vie dédié au partage et aux échanges.

A souligner que la famille Noeufcoeur se mobilise pour recycler les matériaux et le faire-soi-même.

Produire autrement

La Ferme du Rondeau Lavans les Vuillafans (25) : exploitation agricole d'élevage de chèvres, vaches, sangliers, cochons, poules... mais aussi de cultures bio de céréales et de légumes.

La Ferme du Rondeau est une véritable aventure familiale. Cette exploitation authentique de plus de 10 hectares propose un élevage de chèvres alpines et angoras, de vaches Tarines et Montbéliardes, des sangliers, des porcs et des poules, mais aussi des cultures bio de céréales et des légumes. La volonté est ici affirmée d'aller vers l'autonomie et de pourvoir aux besoins de l'exploitation.

Outre la ferme, c'est aussi un lieu de restauration avec une ferme auberge à base de produits bio produits sur place (+ de 90% des produits sont issus de la ferme), un magasin de vente directe : fromages, viande, farines, plats cuisinés...une galerie de visite qui donne à voir la fabrication des fromages de chèvre et de vache. C'est aussi une offre d'hébergements touristiques : 4 chambres d'hôtes, 1 chambre à la « Ferme Auberge », 1 hébergement atypique « Chalet des étoiles » et un gîte de groupe.

La ferme du Rondeau alimente également une centaine de points de vente majoritairement situés en Bourgogne Franche-Comté.



Cette aventure démarre en 1954, lorsque M Bourdier et sa femme reprennent une ferme au cœur du village de « Lavans-Vuillafans » avec un troupeau de vaches qui sera à plusieurs reprises renouvelé, dû aux nombreuses maladies, telles que :la fièvre aphteuse, la tuberculose, la brucellose...En 1968, suite à ces coups durs naquit une idée originale, celle d'élever des caprins et débiter la production de fromage de chèvre. Ils quittent le village et s'installent à 3 km sur de nouvelles parcelles appelées « les Rondeaux ».

En 1973, une chèvrerie est construite et à côté des caprins, les premiers sangliers sont accueillis avec pour objectif l'écoulement du sérum (70 chèvres et 16 sangliers), puis en 1991, une EARL est créée avec 200 chèvres et 40 sangliers. En 1992, la ferme auberge est lancée avec le passage en G.A.E.C. En 1993, un GIE est développé afin de regrouper les diverses activités : élevage (EARL), auberge et restauration (GAEC) et chambres d'hôtes, ateliers de transformation (fromage, produits fermiers) et vente directe en magasin : fromages, viande, salaisons, farines, plats cuisinés, pains, farines...enfin, en 2000, un tuyé et un four à pain sont venus compléter l'offre.



Visite salle de traite



Magasin



Restaurant

La ferme, depuis 1961, pratique l'agriculture biologique, en élevant les animaux (chèvres alpines, vaches laitières, sangliers, porcs, poules...), en cultivant les terres, en transformant sur place les productions et en pratiquant la vente directe et localement. C'est aussi la première ferme à avoir, en 2004, adhéré à Agro Bio Conso, réseau qui rapproche les producteurs et les consommateurs.

Produire autrement

L'atelier sauvage de Landresse (25)

Située à l'Ouest du Parc Régional Naturel du Doubs Horloger, la commune est plus connue au travers du livre et du film de Louis Pergaud : « La Guerre des Boutons » et par les amateurs de rock par son festival « la guerre du son ».



Commune rurale, l'occupation des sols, est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (51,4 % en 2018). C'est dans ce cadre que l'atelier sauvage cultive et transforme une grande diversité de plantes aromatiques et médicinales au cœur d'un verger familial. Les plantes sont destinées à fournir plusieurs activités de l'herbier à la distillerie. Grâce à une trentaine d'espèces de plantes et la cueillette sauvage de reine-des-prés, gentiane ou baies de genévrier lesquelles constituent la matière première de l'atelier, puis après, le séchage des plantes réalisé sur place, l'atelier transforme celles-ci en tisanes, alcoolatures, cosmétiques et compléments alimentaires.

Mme Lysiane Perrier développe depuis 2021 des produits naturels à base de plantes grâce à une agriculture non mécanisée et sans utilisation de produits chimiques. Les plantes cultivées et cueillies, dans le respect des cycles naturels et de la biodiversité sont travaillées de manière artisanale. Une partie de la récolte est également utilisé pour les besoins de la distillerie sur la préparation d'alcool notamment de spiritueux dont la fameuse absinthe. M Fabien Cucherousset a acquis un alambic chauffé au bois pour procéder à la distillation de spiritueux à base de plantes.



Une démarche globale environnementale oriente les actions de l'Atelier :

- production en permaculture sur planche
- création d'espace de biodiversité
- autonomie énergétique et autosuffisance en eau
- achat et distribution en circuit court

Pour aller plus loin et réduire l'impact écologique de l'Atelier de transformation, des panneaux solaires ont été installés pour le séchage des plantes et la production d'eau chaude, une citerne de récupération fournit l'eau d'arrosage et permet le refroidissement de l'alambic.

Outre la production et transformation des plantes, l'Atelier propose des visites de découverte au public, des séminaires d'entreprises (jusqu'à 15 personnes) avec une dégustation des produits. L'appui du réseau "Made in chez nous" et du collectif "Herberie Jurassienne", permet à l'Atelier de développer des activités autour de leur passion.

Produire autrement

FIBOIS : IGP Tournerie Tableterie Massif du Jura

Enracinée dans l'histoire depuis le moyen-âge, la tournerie et la tableterie incarnent un patrimoine de précision, d'art et de culture, illustrant la richesse et la diversité d'un savoir-faire artisanal profondément ancré sur le Massif du Jura. En préservant ces savoir-faire, le Massif du Jura maintient vivante une part essentielle de son héritage culturel et historique.



Figure 5 : Vitrail de la cathédrale de Saint-Claude, Jura, datant de 1600



Figure 47 : Tournerie à Druzet, Jura, photo 1/2



Figure 48 : Hurlim, Tournerie, Jura

Les savoir-faire de la tournerie et de la tableterie se sont perpétués grâce à la transmission des connaissances de génération en génération. Ces métiers ont évolué, intégrant des outils et des méthodes modernes, tout en préservant les techniques traditionnelles. Cette adaptation continue a permis à ces métiers de rester pertinents et de prospérer dans un monde en changement.



Figure 20 : Tour à bois automatique, Tableterie des Lacs



Figure 21 : Tour à bois numérique, Arbols



Figure 25 : Dégauchonneuse, Bois plusich



Figure 28 : Sole à chantournée, Les créatifs

Bien que non exhaustive, les produits de tournerie et tableterie peuvent être classés dans les familles suivantes : jeux et jouets, articles ménagers, articles souvenir, petit mobilier, coffrets, parties de meubles, présentoirs, PLV, manches, articles de beauté, objets de décoration et objets divers en bois, etc...



L'instauration d'une indication géographique pour la tournerie et la tableterie dans le Massif du Jura représente une démarche stratégique visant à préserver et à valoriser un patrimoine artisanal d'exception. En certifiant que ces produits sont issus d'un savoir-faire traditionnel et élaborés dans une zone géographique précise, cette démarche garantit leur authenticité, leur qualité et leur origine.

L'indication Géographique contribue non seulement à la protection des techniques artisanales souvent transmises de génération en génération mais aussi à la mise en lumière du riche héritage culturel du Massif. Il y a derrière cette démarche une volonté de se distinguer des autres producteurs grâce à des produits uniques. Ce signe offre par ailleurs un rempart légal contre les contrefaçons qui assure que seules les créations véritablement issues du Jura puissent revendiquer cette appellation.

Au-delà de soutenir le tissu entrepreneurial, l'Indication Géographique est recherchée pour stimuler le développement local. L'accompagnement du Commissariat du massif du Jura a été mobilisé car cette IGP permet la sauvegarde du patrimoine immatériel qui caractérise le savoir-faire de la tournerie et de la tableterie du Massif du Jura.

Produire autrement

La Ferme aux Œufs bleus (39) : FERME PÉDAGOGIQUE, VENTE ET ÉLEVAGE, FORMATION AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Le territoire de St Claude fait partie intégrante du Parc naturel régional du Haut-Jura, frontalier de la Suisse, il se caractérise par des paysages et une culture de montagne (entre 700m et 1720m d'altitude). Eté comme hiver, le Haut-Jura accueille les touristes avides de grand air, de villages authentiques, d'activités nordiques et de pleine nature.....



C'est sur ce territoire que c'est installé la ferme aux œufs bleus. Elle, professeure d'éducation physique au collège Georges Charpak de Gex, lui ingénieur en automation au CERN de Genève, passionnés de faune et de flore, ils ont décidé à côté de leurs activités de développer un petit élevage familial qui vend des poules pondeuses, et d'œufs de couleurs : blancs, beiges, orangés, marrons, toutes les nuances de bleu clair et de vert, tout en essayant d'atteindre l'autonomie alimentaire.



Sur place, des visites pédagogiques ainsi que des randonnées avec des chèvres et un lama sont proposées à coté de la vente des œufs.



La ferme propose outre les ballades, une chasse au trésor, une visite de la ferme guidée ou libre, des dégustations de produits, des stages de formation vers l'autonomie alimentaire : présentation d'un écosystème équilibré, faune et flore, sauvages et domestiques avec visite de la ferme, fabrication de fromage de chèvre, et traite des chèvres, découverte des abeilles et leurs miels, fabrication de cosmétique, la permaculture chez moi, l'élevage des poules (génétique, soins, nourriture, protection, maladies, reproduction..)

Adapter nos territoires du Massif du Jura : opérer les transformations essentielles pour préserver nos ressources et la biodiversité

Transformer le cadre de vie

PROJET MED-FORESTE, POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIES

Le projet MED-Foreste est issu de la volonté d'agir à l'échelle transfrontalière franco-italienne, pour relever un défi commun de prévention du risque d'incendie de forêts. La zone de coopération franco-italienne constitue l'une des principales destinations touristiques en Europe, en raison de son patrimoine naturel et culturel qui doit être préservé. Dans le contexte des changements climatiques, définir de nouvelles actions de prévention permet d'agir sur les causes des incendies, en rendant les forêts plus résilientes. Le projet proposé vise à améliorer la capacité des institutions publiques à prévoir et gérer les risques d'incendie par l'expérimentation, la mise en œuvre et la comparaison de diverses mesures durables de prévention des incendies

Dans le Parc national de Port-Cros, le projet MED-Foreste a permis de concilier actions de prévention contre les incendies et maintien de la biodiversité.

Parmi les actions mises en place, on peut citer :

- **la mise en place d'un test expérimental d' « éco-débroussaillage » par du sylvopastoralisme**, sur des secteurs du parc particulièrement vulnérables au risque incendie (zone de confinement sur l'Île de Porquerolles, Cap Lardier à La Croix-Valmer, impacté par un important incendie en 2017). L'entretien des espaces a été confié à des ânes.

Des placettes forestières ont permis d'évaluer la biomasse combustible après le passage des ânes.



- **la mise en place de chantiers d'insertion pour un renforcement des actions de débroussaillage** (autour des pistes DFCl, des pinèdes d'arrière-plages...) et de la lutte contre les espèces exotiques invasives pyrophiles (mimosa, figuier de Barbarie, chèvrefeuille du Japon). Ces travaux ont vocation à démontrer l'efficacité et les bénéfices d'un débroussaillage réalisé par du pastoralisme, davantage durable et respectueux de l'environnement par rapport dirigé...).



LES OBJECTIFS DU PROJET

- Pour l'adaptation aux changements climatiques : évaluer la faisabilité, l'impact et les bénéfices de la mise en place de sylvopastoralisme asin en remplacement ou en complément des actions de débroussaillage mécanique sur le combustible.
- Pour la biodiversité : réduire la pression sur le milieu avec un apport en matière organique au sol

Aménager autrement :

Le parc d'activités Massy-Europe : Projet d'un parc d'activités de haute qualité

Le parc d'activités Massy-Europe s'étend sur une surface de 34 hectares. Paris Sud Aménagement est aujourd'hui propriétaire de la totalité du foncier. La situation privilégiée a conduit à proposer un parti-pris d'aménagement ambitieux : les espaces publics répondront aux besoins et aux contraintes d'une zone d'activités, mais seront également adaptés aux exigences de qualité d'un quartier agréable à vivre.



Les grands principes :

Un aménagement urbain et paysager de grande qualité, en rupture avec la banalisation des zones d'activités « traditionnelles » ;

Une exigence de qualité architecturale et environnementale, générant une image urbaine ;

Une vocation d'activités plurielles et complémentaires ;

Une souplesse d'aménagement pour une évolutivité maximale du parc ;

Une réflexion sur les déplacements doux.

Une gestion hydraulique naturelle et ambitieuse :

Aucune canalisation souterraine pour les eaux pluviales, celles-ci sont captées et guidées par gravité vers des noues à ciel ouvert et vers des fossés, qui longent les axes principaux. Ce sont ainsi de véritables zones humides, autorisant une végétation spécifique dans les écosystèmes et une biodiversité qui se décline naturellement, pour le plaisir des occupants. Ainsi, on ne se déplace plus, on se promène !



Une haute qualité paysagère des aménagements :

Le plan d'aménagement du parc d'activités fait également une place importante aux espaces paysagers avec une forte présence du végétal à l'échelle de la rue et de l'îlot. L'enjeu est à la fois le développement d'un cadre de vie agréable et la promotion d'un environnement sain.

L'engagement des entreprises vise à atteindre plusieurs objectifs :

Créer des parcelles suffisamment ouvertes, tout en garantissant la privatisation des parcelles ;

Respecter les caractéristiques topographiques du site et trouver un équilibre déblais/remblais pour conserver le plus possible de terre sur place ;

Privilégier des méthodes de défrichage et débroussaillage mécaniques plutôt que l'emploi de produits désherbants chimiques ;

Sur l'ensemble du périmètre, la plantation d'essences végétales spécifiques et d'arbres de grands gabarits donne un caractère de parc urbain au projet. Le prolongement du traitement végétal jusqu'aux pieds des bâtiments est accompagné dans tout le quartier d'un maillage d'itinéraires de circulations douces, protégés de la circulation routière.



Faire cohabiter les flux :

Que ce soit les poids lourds, les véhicules personnels, les cycles, les piétons... chacun trouve sa place dans les espaces de circulation et de stationnement, qui répondent aux besoins d'un déplacement multimodal, conciliant fonctionnel et esthétique.

Des trottoirs partagés piétons/cycle assurent la desserte de chacune des parcelles, les espaces privés assurent la continuité en proposant cheminement des piétons et des garages à vélos couverts. Pour réduire l'impact visuel des véhicules, les aires de stationnement sont fortement végétalisées et les livraisons situées derrière les bâtiments.



Aménager autrement :

Saint Brieux : redynamiser le commerce en contre ville et rénover les espaces publics

Au-delà de la seule reconversion des friches tertiaires et industrielles, l'équipe municipale briochine s'est attachée plus largement à relever le défi de l'attractivité commerciale, résidentielle et paysagère de son centre-ville. Avec un objectif en tête : la résorption de la vacance.

À Saint-Brieuc, ce phénomène s'est amplifié au fil des ans, exacerbé par la concurrence entre le centre-ville et les zones périurbaines. Une situation qui résulte directement de l'expansion marquée des périphéries commerciales dans les années 2000 à 2010. Si bien que 76 % des dépenses de consommation des ménages briochins s'effectuent en périphérie. Un infléchissement s'opère cependant depuis les années 2010, marqué par une chute du nombre de mètres carrés de commerce autorisés (conséquence d'une hausse des refus motivée notamment par l'impératif de préservation des sols). Parce qu'elle fut longtemps, à l'échelle des Côtes-d'Armor, une place commerciale de première importance, Saint-Brieuc vit les superficies commerciales se développer dans son centre ; pour développer des surfaces commerciales supplémentaires, les propriétaires furent nombreux à sacrifier les étages supérieurs des immeubles. De sorte que les cellules commerciales affichent aujourd'hui des loyers prohibitifs, tandis que leurs niveaux supérieurs sont inutilisés ou désaffectés depuis des années. Le résultat : un taux de 26 % de vacance commerciale dans le centre-ville élargi, des loyers déconnectés des réalités économiques, une pénurie aiguë de locaux répondant aux besoins contemporains (état général, superficie, configuration, visibilité...), et une perte d'habitat en centre-ville.



La ville a donc mobilisé deux outils au service de la régénération des friches : la concession et la foncière

Pour stimuler l'implantation de commerces susceptibles de résorber la vacance et réintroduire sur le marché de l'habitat de qualité, la municipalité s'est dotée de deux outils. Le premier est une concession multisite d'aménagement d'une durée de dix ans, confiée à une société d'économie mixte de la région Bretagne, et à un spécialiste du traitement de l'habitat dégradé et des opérations de recyclage en quartiers anciens. **L'objet du contrat** : intervenir sur une quinzaine d'îlots désaffectés ou dégradés, dont les étages servaient de stockage aux commerces implantés en rez-de-chaussée, pour y créer 3 000 m² de logements et 2 000 m² de commerces. La méthode : un investissement de 17 millions d'euros comprenant une participation financière de la ville de 5,5 millions d'euros, pour acquérir (à l'amiable, en préemption ou par expropriation), rénover et commercialiser les îlots concernés.

En complément de ce dispositif, une foncière commerciale a été constituée avec pour mission d'acquérir des cellules commerciales en bon état, aptes à accueillir des activités commerciales, et avec un loyer modéré, les mettre à disposition des porteurs de projets compatibles avec la stratégie définie par la municipalité. Les deux mécanismes fonctionnent en étroite synergie.

Les avantages de la méthode sont clairs, la concession permet à la puissance publique de garder une certaine maîtrise tout en rendant possible la réalisation de projets dans des zones où les modèles économiques sont compliqués. À la clé : une offre commerciale différenciée et complémentaire de celles des périphéries, pour donner toujours plus de raisons aux Briochins de se rendre dans le centre-ville. Un objectif qui implique aussi, pour la municipalité, une stratégie plus globale d'embellissement des quartiers centraux et de leurs espaces publics.



Pour revitaliser le centre-ville, il faut construire une identité propre, proposer des services publics, du stationnement, des espaces de convivialité, travailler le cadre de vie et l'habitat. La convivialité de l'espace public est une façon pour le centre-ville de se différencier des périphéries. Pour cultiver cette convivialité, Saint-Brieuc a entrepris de transformer et de végétaliser ses places, tout en menant une trentaine d'opérations de ravalement de façades ainsi que des embellissements de terrasses.

A noter que la ville de saint Claude dans le Jura, a fait l'acquisition de plusieurs commerces vacants et après travaux les a proposés à des associations d'artisans afin de réaliser des ateliers ou commerce partagés en centre-ville. Le développement de la boutique de l'atelier des savoir-faire entre dans le cadre du plan d'accompagnement de l'artisanat et des métiers d'excellence suite à la labellisation « manufactures de proximité ».



Produire autrement

La Flotte : fabriquer des vêtements en recyclant le plastique

L'entreprise « la Flotte », est une marque française qui développe des vêtements de pluie éco-responsables, colorés et mixtes.

Aujourd'hui, la production de plastique pèse déjà 320 millions de tonnes et elle devrait doubler d'ici 2034. Si les bouteilles en plastique peuvent mettre jusqu'à 450 ans à se décomposer dans la nature, moins de la moitié seulement sont recyclées. Alors, afin de réduire la production de déchets plastiques, l'entreprise « la Flotte » s'est tournée vers une alternative plus responsable et plus durable. Essentiellement issu du recyclage de bouteilles usagées, des emballages agro-alimentaires et de vêtements usés, le rPET (ou polyester recyclé) est le fruit de ce recyclage, ramené à l'état de fibre pour être réutilisé. Après avoir été collectés, **les bouteilles et déchets plastiques sont triés et lavés avant d'être broyés et transformés en granulés. Suite à ce processus de recyclage, l'entreprise fabrique une fibre textile 100% recyclée : le rPET.** Cette matière vieillit lentement et résiste bien aux rayons UV ou aux intempéries. Véritable alternative éco-responsable, le rPET a une qualité comparable au polyester et au nylon ordinaires.



Le recyclage d'une tonne de conteneurs rPET permet d'économiser 7,4 mètres cubes d'espace de décharge
Un demi kilo de rPET utilisé réduit la consommation d'énergie de 84% et les gaz à effet de serre de 71%
Lorsqu'on recycle 1 bouteille en plastique, on économise 6 heures d'énergie d'une ampoule de 60 watts
90% de moins d'eau est utilisé pour fabriquer du polyester recyclé par rapport au polyester vierge
70 milliards de bouteilles en plastique sont mises en décharge chaque année dans le monde. Les bouteilles en plastique dans les décharges américaines pourraient s'enrouler 5 fois autour de la terre. Il faut plus de 500 ans pour que les bouteilles en plastique dans les décharges se décomposent.



En 2021, Flotte a revalorisé 700 000 bouteilles en plastique en les transformant en imperméables.

S'adapter avec les autres (externe au Massif) : accompagner les mutations de nos interactions économiques et démographiques

Produire autrement

En Cours